

CENTRE D'ART VIVANT  
Association  
Hôtel de Sponeck  
54, rue Clémenceau  
25200 - MONTBELIARD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association Centre d'Art Vivant, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.





## OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



## JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



## VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Taillecourt le 07 juillet 2014

Le Commissaire aux Comptes

Jean Michel LACUBE

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>BILAN ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	101 169	52 556	48 612	22 526
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage ind	337 108	217 016	120 092	128 038
Autres immobilisations corporelles	288 602	183 120	105 481	58 708
Immobilisations en cours				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	22 140		22 140	22 140
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	21 084		21 084	15 334
Autres immobilisations financières	675		675	825
Comptes de liaison				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>770 777</b>	<b>452 693</b>	<b>318 084</b>	<b>247 571</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approvisionnemen				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 163
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	28 354		28 354	37 014
Autres créances	236 118		236 118	140 087
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	533 309		533 309	613 680
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	12 055		12 055	8 555
Charges constatées d'avance	79 977		79 977	33 281
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>889 814</b>		<b>889 814</b>	<b>833 780</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>1 660 591</b>	<b>452 693</b>	<b>1 207 898</b>	<b>1 081 351</b>

712

## Bilan

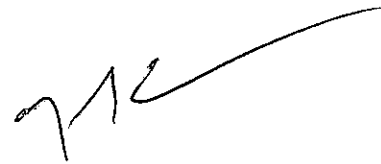
	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>BILAN PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	333 437	259 516
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	34 777	34 777
Report à nouveau	-209 873	-263 131
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>41 904</b>	<b>53 258</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>200 245</b>	<b>84 420</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
Subventions d'investissement	76 508	76 508
Provisions réglementées		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>76 508</b>	<b>76 508</b>
Comptes de liaison		
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>276 753</b>	<b>160 928</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	69 057	116 229
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>69 057</b>	<b>116 229</b>
Fonds dédiés sur subventions	17 117	42 519
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>17 117</b>	<b>42 519</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		7 926
Découverts et concours bancaires		161
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		8 088
Emprunts et dettes financières diverses		8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	972	338
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	305 577	224 134
Dettes fiscales et sociales	413 596	404 675
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 530	10
Produits constatés d'avance	111 295	124 422
<b>DETTES</b>	<b>844 971</b>	<b>761 676</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>1 207 898</b>	<b>1 081 351</b>

## Compte de Résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Ventes de marchandises	1 399	679
Production vendue		
Prestations de services	287 596	169 853
Produits des activités annexes	718	4 709
Production stockée		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitation	3 287 567	2 931 924
Reprises et Transferts de charge	107 768	64 251
Autres produits	92	44
Collectes		
Legs et donations		
Cotisations		
Report des ressources	35 668	2 420
Quote-part subventions renouvelables		
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 720 806</b>	<b>3 173 878</b>
Achats de marchandises	6 547	679
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés	859 018	647 909
Charges externes	809 175	539 707
Impôts et taxes	34 139	36 286
Salaires et Traitements	1 305 905	1 235 305
Charges sociales	574 442	557 901
Amortissements et provisions	58 633	52 152
Engagements à réaliser	10 266	21 553
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	44 280	39 738
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 702 404</b>	<b>3 131 229</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>18 402</b>	<b>42 649</b>
Produits financiers	11 188	18 185
Charges financières	158	454
<b>Résultat financier</b>	<b>11 030</b>	<b>17 731</b>
Opérations faites en commun		
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>29 432</b>	<b>60 380</b>
Produits exceptionnels	9 407	13 139
Charges exceptionnelles	1 498	5 088
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>7 908</b>	<b>8 051</b>
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-4 564	15 172
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>	<b>41 904</b>	<b>53 258</b>
<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS</b>		

## Compte de Résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
<b>VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services	489 327	286 245
Personnel bénévole		
<b>Charges</b>	<b>489 327</b>	<b>286 245</b>
Bénévolet		
Prestations en nature	489 327	286 245
Dons en nature		
<b>Produits</b>	<b>489 327</b>	<b>286 245</b>



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CENTRE D'ART VIVANT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 1 207 898 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 41 904 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2014 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le traitement des subventions d'investissements acquises avant le 1er janvier 2000 et de fonds de réserve d'investissements utilisés avant le 1er janvier 2000 n'a pas subi de changements de méthodes comptables.

Les subventions de fonctionnement sont considérées en 2013 comme étant des compléments de prix et sont soumises au taux unique de TVA de 2.10%.

L'Association a comptabilisé pour la première fois une provision pour les indemnités de fin de carrière au 01/01/2010,

Il s'agit de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées, définie par la norme comptable IAS N° 19, révisée et par la norme FAS 87, conforme à la recommandation 2003 R.01 du CNC.

Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS n°19 révisée et par la norme FAS 87, conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC ; a abouti à un engagement de 69 056.86 € au 31 décembre 2013 sous déduction des versements effectués sur un support spécifique.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 62 ans
- Taux de turn-over moyen
- Revalorisation annuelle des salaires : 2 %
- Table de mortalité : INSEE 2013
- Taux moyen de charges sociales : 46 %
- Taux d'actualisation brut : 3.25 %

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

## Règles et méthodes comptables

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



## Règles et méthodes comptables

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2013 a été constaté pour un montant de 34 940 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Hormis les membres du Conseil d'Administration, l'association n'a pas recours au bénévolat pour la gestion de ses activités.

Les mises à disposition gratuites correspondent :

- pour la Ville de Montbéliard :
  - \* aux locations de "Ma Scène" pour 330 705.33 €,
  - \* aux frais de transports de matériel, d'équipement et d'entretien pour 8 741.31 €,
  - \* aux frais de téléphonie, informatique et alarmes pour 339.98 €.

- pour la ville de Bethoncourt :
  - \* aux locations du bâtiment de l'Arche pour 21 500 €.

- pour la ville de Sochaux :
  - \* aux locations du théâtre de La Mals pour 112 400 €,
  - \* aux frais d'agents pour répétitions et nettoyage pour 15 640 €

Soit un total de 489 329.62 euros.

772

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	57 443	43 726		101 169
Immobilisations corporelles	545 889	79 821		625 710
Immobilisations financières	38 299	5 750	150	43 899
<b>Total</b>	<b>641 631</b>	<b>129 297</b>	<b>150</b>	<b>770 777</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles	34 916	17 640		52 556
Immobilisations corporelles	359 143	40 993		400 137
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>394 060</b>	<b>58 633</b>		<b>452 693</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>318 084</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	43 726	79 821	5 750	129 297
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>43 726</b>	<b>79 821</b>	<b>5 750</b>	<b>129 297</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			150	150
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>150</b>	<b>150</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 388 348 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	22 140		22 140
Prêts	21 084		21 084
Autres	675		675
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	28 354	28 354	
Autres	236 118	236 118	
Charges constatées d'avance	79 977	79 977	
<b>Total</b>	<b>388 348</b>	<b>344 449</b>	<b>43 899</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	5 750		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	2 427
FOURNISSEURS AVOIR A REC.	1 076
DIVERS A RECEVOIR	5 616
SUVBENTIONS A RECEVOIR	50 816
<b>Total</b>	<b>59 935</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	116 229		47 172		69 057
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	42 519	10 266	35 668		17 117
<b>Total</b>	<b>158 748</b>	<b>10 266</b>	<b>82 840</b>		<b>69 057</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			47 172		
Financières					
Exceptionnelles					

## Dettes

## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 843 999 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	305 577	305 577		
Dettes fiscales et sociales	413 596	413 596		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 530	13 530		
Produits constatés d'avance	111 295	111 295		
<b>Total</b>	<b>843 999</b>	<b>843 999</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVEN	84 065
CONGES A PAYER	100 590
SALAIRES A PAYER	2 230
COMPTE EPARGNE TEMPS	42 472
CHARGES SOCIALES SUR CP.	50 569
CHARGES/CPTE EPARGNE TPS	21 355
IMPOTS A PAYER	3 093
CHARGES ET FRAIS A PAYER	8 572
<b>Total</b>	<b>312 945</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVCE	79 977		
<b>Total</b>	<b>79 977</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS PERCUS D AVANCE	111 295		
<b>Total</b>	<b>111 295</b>		

972

## Autres informations

### Droit Individuel à la Formation

---

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 2 805 heures.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

